

a

**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session**

Rome, 1<sup>er</sup>- 2 décembre 2004

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGT-TROISIÈME SESSION**



**TABLE DES MATIÈRES**

<b>CHAPITRE</b>	<b>PARAGRAPHE</b>	<b>PAGE</b>
<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>1-2</b>	<b>1</b>
<b>II. OUVERTURE DE LA SESSION</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>4-76</b>	<b>1-15</b>
A. Adoption de l'ordre du jour	4	1
B. Initiative du FIDA pour promouvoir et internaliser l'innovation	5-6	1
C. Programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005	7-11	1-2
D. Établissement de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA	12	2
E. Évaluation	13-15	2-3
F. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	16-18	3-4
G. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	19-20	4-5
H. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays/par sous-région (COSOP/SRESOP)	21-26	4
I. Ressources disponibles pour engagement	27	5
J. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen	28-53	5-11
K. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen	54-58	11-12
L. Activités prévues au titre des projets	59	12
M. Rapports financiers	60-65	12-13
N. Rapport de situation sur le programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain	66	13
O. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)	67	13-14
P. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, particulièrement en Afrique	68	14
Q. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre	69	14
R. Questions diverses	70-76	14-15

ANNEXES

I.	Liste des participants à la quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration	17-22
II.	Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-troisième session	23-27
III.	Ordre du jour	28-30

## PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGT-TROISIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### I. INTRODUCTION

1. La quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2004. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

### II. OUVERTURE DE LA SESSION

3. En sa qualité de président de la réunion, le Président du FIDA, M. Lennart Båge, ouvre la quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration.

### III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)**

4. Le Conseil d'administration examine l'ordre du jour provisoire (document EB 2004/83/R.1/Rev.1) et, à l'issue des débats, adopte l'ordre du jour qui figure dans le document EB 2004/83/R.1/Rev.2. L'ordre du jour est reproduit à l'annexe III.

#### **B. Initiative du FIDA pour promouvoir et internaliser l'innovation (point 3 de l'ordre du jour)**

5. Le Conseil d'administration examine le cadre opérationnel de l'initiative du FIDA pour promouvoir et internaliser l'innovation (document EB 2004/83/R.2) et approuve la mise en route de cette initiative dans le cadre proposé. Les Administrateurs sont très favorables de cette initiative, lancée avec le généreux soutien du Gouvernement du Royaume-Uni, qui renforcera les moyens dont dispose le FIDA pour promouvoir les innovations susceptibles d'avoir une incidence positive sur la réduction de la pauvreté rurale, et qui marque une étape importante dans l'évolution du Fonds. Ils saluent la qualité du document et de l'exposé dont il a fait l'objet lors de la session. Pour répondre aux vœux d'un certain nombre d'Administrateurs, l'exposé sera publié sur le site Internet du FIDA.

6. L'initiative et son cadre opérationnel font l'objet d'un large débat qui permet d'en dégager les principes de fonctionnement ainsi que les procédures d'approbation, suivi et évaluation, et de déterminer les critères de sélection des projets (et les modalités de cofinancement au titre des autres lignes budgétaires du FIDA). De nombreux Administrateurs insistent sur la nécessité de faire un suivi effectif et d'en rendre compte au Conseil.

#### **C. Programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005 (point 4 de l'ordre du jour)**

7. Le Conseil d'administration examine le programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005 (document EB 2004/83/R.3), ainsi que les rapports remis à ce sujet par le Comité d'audit (document EB 2004/83/R.4/Rev.1) et le Comité de l'évaluation (document EB 2004/83/R.6). Les Administrateurs estiment que l'établissement du document principal, ainsi que l'examen approfondi des propositions qu'il contient, est un grand pas en avant. Ils saluent la collaboration qui s'est instaurée entre les comités et le personnel du Fonds et félicitent tous les intéressés pour le travail considérable ainsi accompli.

8. Le Conseil approuve le programme de travail du Fonds prévu pour 2005, d'un montant de 337,7 millions de DTS (500 millions de USD), à savoir un programme de prêts de 303,9 millions de DTS (450 millions de USD), et un programme de dons de 50 millions de USD, ce dernier montant devant être réparti entre le guichet des dons régionaux/mondiaux (25 millions de USD), celui des dons à des pays spécifiques (11,5 millions de USD), et la composante don du mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) (13,5 millions de USD). En outre, tout en reconnaissant que les sommes affectées au programme de travail augmentent progressivement (de 18% sur la période 2003-2005 et de 28% sur la période 2002-2005), certains Administrateurs souhaitent que l'augmentation prévue pour 2005 puisse être revue à la hausse. La direction rappelle que le montant prévu pour 2005 pourra être modifié en cours d'année en fonction du niveau des ressources disponibles, et indique qu'elle s'efforcera de faire en sorte qu'il soit le plus élevé possible compte tenu de cette contrainte.

9. Le Conseil approuve un montant total de 29,9 millions de USD pour le MFDP. Il approuve également l'utilisation en 2005 d'une somme de 1,2 million de USD (à laquelle s'ajoutera éventuellement le solde non engagé des crédits ouverts en 2004) pour le programme pilote relatif à la présence sur le terrain, ainsi que l'utilisation proposée des contributions complémentaires apportées par le Canada et le Royaume-Uni, telle qu'elle figure aux paragraphes 75 et 76 du document EB 2004/83/R.3.

10. Les Administrateurs formulent des observations et des suggestions concernant le format de présentation, dans les futurs budgets administratifs, des dépenses non récurrentes et des éléments contribuant à la croissance réelle zéro. Il en sera tenu compte dans les propositions pour 2006. Ils autorisent ensuite la soumission au Conseil des gouverneurs, à sa vingt-huitième session, du budget administratif du FIDA pour 2005, d'un montant de 53,3 millions de USD, ainsi que d'une enveloppe de 3,6 millions de USD pour les dépenses non récurrentes.

11. Enfin, le Conseil d'administration approuve le programme de travail du bureau de l'évaluation pour 2005, ainsi que l'évaluation institutionnelle de la politique du FIDA en matière de finance rurale, que le bureau compte entreprendre en 2005 et 2006. Il autorise également la soumission au Conseil des gouverneurs, pour approbation, du budget administratif 2005 du Bureau de l'évaluation, pour un montant de 4,69 millions de USD.

**D. Établissement de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (point 5 de l'ordre du jour)**

12. Après examen, le Conseil d'administration décide de soumettre au Conseil des gouverneurs, pour adoption en février 2005, un projet de résolution prévoyant l'établissement de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2004/83/R.5), et note la proposition visant à augmenter le nombre d'États membres de la liste C appelés à participer à la Consultation. Il est proposé lors du débat de confier la présidence des réunions de cette Consultation à une personne indépendante de la présidence du FIDA. Cependant, le Conseil n'est pas en mesure d'étudier cette proposition en détail et il ne veut pas compromettre le calendrier fixé pour l'établissement de la septième reconstitution; il décide d'en reporter l'examen jusqu'à la huitième reconstitution.

**E. Évaluation (point 6 de l'ordre du jour)**

**a) Rapport du Président de la cinquième session extraordinaire du Comité de l'évaluation**

13. Le Conseil d'administration examine et approuve le rapport du président de la cinquième session extraordinaire du Comité de l'évaluation (document EB 2004/83/R.6).

**b) Mandat et Règlement intérieur du Comité de l'évaluation du Conseil d'administration**

14. Le Conseil d'administration examine et approuve, sur recommandation du comité, la version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation contenue dans le document EB 2004/83/R.7 (section IV), modifiée par le document EB 2004/83/C.R.P.1 et publiée dans sa version finale sous la cote EB 2004/83/R.7/Rev.1, qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Conformément à son nouveau mandat, qui étend son champ de compétence, le comité sera désormais chargé d'étudier les rapports de situation sur le portefeuille de projets et toute révision éventuelle du système de gestion des résultats et de l'impact, ainsi que les propositions relatives aux politiques opérationnelles formulées à partir des enseignements et des recommandations issus de l'évaluation, avant qu'ils ne soient portés à l'attention du Conseil d'administration. Ces examens porteront plus particulièrement sur l'internalisation des enseignements et recommandations issus de l'évaluation.

**c) Cinquième rapport sur l'état d'avancement de l'Évaluation externe indépendante du FIDA**

15. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans le cinquième rapport sur l'état d'avancement de l'Évaluation externe indépendante (EEI) du FIDA (document EB 2004/83/R.8), présenté par le directeur du Bureau de l'évaluation. Le Président souligne que la direction attache la plus grande importance à l'EEI. En l'occurrence, les mesures qu'elle a décidées en réponse à l'évaluation seront examinées en même temps que le projet de rapport final de l'EEI à la prochaine session du Conseil, en avril 2005. Compte tenu de l'importance de l'EEI, le Conseil insiste sur la nécessité de prévoir suffisamment de temps à la session d'avril pour permettre un examen approfondi des conclusions et recommandations de cette évaluation.

**F. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 7 de l'ordre du jour)**

16. Le Conseil d'administration examine le rapport intitulé «Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés: propositions pour l'Éthiopie et le Niger et rapport d'activité pour 2004» (document EB 2004/83/R.9). Après avoir étudié la proposition de contribution complémentaire du FIDA à la réduction de la dette de l'Éthiopie à l'égard du Fonds au 30 juin 2003, le Conseil adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, comme décidé par le Conseil d'administration, abaissera la valeur de la dette de l'Éthiopie à l'égard du FIDA grâce à la réduction, jusqu'à concurrence de 100%, de ses obligations semestrielles au titre du service de la dette à son égard (principal et commissions/intérêts) à mesure qu'elles deviennent exigibles, et jusqu'à concurrence du montant global révisé, en VAN, de 18,63 millions de DTS au maximum (soit 12,4 millions de DTS en VAN de 2001 et 6,23 millions de DTS en VAN de 2003)."

17. Après avoir étudié la proposition de contribution complémentaire du FIDA à la réduction de la dette du Niger à l'égard du Fonds à la fin de l'année 2002, le Conseil adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, comme décidé par le Conseil d'administration, abaissera la valeur de la dette du Niger à l'égard du FIDA grâce à la réduction, jusqu'à concurrence de 100%, de ses obligations semestrielles au titre du service de la dette à son égard (principal et commissions/intérêts) à mesure qu'elles deviennent exigibles, et jusqu'à concurrence du montant global révisé, en VAN, de 8,33 millions de DTS au maximum (soit 6,3 millions de DTS en VAN de 1999 et 2,03 millions de DTS en VAN de 2002)."

18. Le Conseil note également que le Fonds poursuit ses efforts pour assurer le financement de ses obligations en matière d'allègement de la dette, en particulier pour accéder aux ressources du fonds fiduciaire administré par la Banque mondiale. Il approuve la présentation du rapport de situation dont il est saisi à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs.

**G. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 8 de l'ordre du jour)**

19. Le Conseil d'administration débat longuement du rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (document EB 2004/83/R.10 et additif). Il est convenu que la direction adressera immédiatement aux autorités responsables de chaque pays emprunteur admissible une note indiquant les modalités d'évaluation de la performance. Il est précisé que les évaluations porteront uniquement sur l'année 2005 et qu'elles seront réexaminées pour l'année suivante à la lumière des nouvelles données et informations.

20. Dans le même ordre d'idées, il est également convenu que les performances, notes et allocations calculées pour 2005 seront divulguées avant le 15 janvier 2005. Seront par conséquent communiqués la note de performance globale ainsi que tous les éléments figurant dans les annexes I et II du document EB 2004/83/R.10/Add.1. Le Conseil préconise par ailleurs la présentation d'un rapport de situation sur cette question à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs.

**H. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays/par sous-région (COSOP/SRESOP) (point 9 de l'ordre du jour)**

21. Les Administrateurs formulent des observations et des suggestions concernant l'intégration des nouveaux éléments – système d'allocation fondé sur la performance, système de gestion des résultats et de l'impact et programme pilote relatif à la présence sur le terrain – dans les exposés des options et stratégies d'intervention (COSOP). Leurs remarques seront prises en considération au fil de l'évolution de ces documents de cadre stratégique.

22. Le Conseil d'administration examine les COSOP/SRESOP suivants:

a) **Costa Rica**

23. Les Administrateurs examinent le COSOP pour le Costa Rica (document EB 2004/83/R.11). Ils observent que, même dans un pays à revenu intermédiaire tel que le Costa Rica, il existe un créneau pour les opérations du FIDA, comme le montre clairement le document.

b) **Géorgie**

24. Le Conseil d'administration examine le COSOP sur la Géorgie (document EB 2004/83/R.12). En réponse à ses questions concernant le processus de consultation du COSOP, le Conseil est informé qu'un atelier COSOP a été convoqué, et qu'il a réuni de très nombreux parlementaires et représentants des gouvernements, des donateurs, des organisations de la société civile et des bénéficiaires. La coopération va de l'avant par l'entremise du groupe de coordination pour l'agriculture et le groupe de coordination des Nations Unies, qui sont chargés de diffuser l'information et d'exploiter les synergies et complémentarités éventuelles au service des activités opérationnelles et de la concertation. Les Administrateurs se félicitent que le FIDA ait choisi d'appuyer l'accès aux marchés et le renforcement des capacités, une stratégie qui prend un relief particulier avec la récente adhésion de la Géorgie à l'Organisation mondiale du commerce. Ils commentent favorablement la récente étude sur la commercialisation, en exprimant l'espoir que ce genre de document puisse à l'avenir servir de guide pour les opérations du FIDA. Ils saluent les améliorations apportées aux rapports les plus récents, dont ils discuteront au cas par cas avec les fonctionnaires du FIDA concernés.



**c) Pays insulaires du Pacifique**

25. Le Conseil d'administration examine l'exposé des options et stratégies d'intervention sous-régionales (SRESOP) consacré aux pays insulaires du Pacifique (document EB 2004/83/R.13), dont l'établissement a donné lieu à un vaste processus consultatif dû à l'initiative du FIDA. Il est fait mention des entretiens que les responsables du Fonds ont eu avec des diplomates japonais et/ou des représentants de l'Agence japonaise de coopération internationale dans plusieurs pays (Fidji, îles Marshall, îles Salomon, Samoa et Tonga), à propos notamment de l'action du Japon en direction de la jeunesse rurale fidjienne, qui revêt une importance particulière compte tenu des conclusions du SRESOP. Le Conseil est également informé que la nouvelle politique en matière de financement sous forme de dons permettra au FIDA de se réengager efficacement dans le Pacifique au niveau des pays et/ou de la région. Le SRESOP met en exergue la diversité et la complexité de la région et indique que la question foncière sera traitée à la fois au plus près du terrain et au niveau des politiques générales. Le partage des ressources et des connaissances avec divers organismes d'aide publique au développement présents dans la région aura pour effet d'accroître l'efficacité du programme du FIDA. Il est précisé par ailleurs que, à compter de 2006, les allocations de ressources pour la région seront déterminées selon le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).

**d) Paraguay**

26. Le Conseil d'administration examine le COSOP sur le Paraguay (document EB 2004/83/R.14). Le débat permet de répondre à un certain nombre de questions sur les notes attribuées par le SAFP à certaines activités agricoles, sur le score global du Paraguay et sur les notes du Paraguay par rapport à celles d'autres pays tels que la Géorgie. Il met l'accent sur la nécessité du SAFP en ce moment crucial pour le pays, et plus particulièrement le secteur paysan pour lequel la nouvelle équipe gouvernementale a adopté des mesures favorables et démocratiques. Le FIDA appuiera les politiques et les stratégies gouvernementales en faveur du développement rural en lançant un nouveau programme d'investissement basé sur le COSOP, qui sera révisé à partir des indicateurs de la matrice dérivée des données supplémentaires obtenues lors de la conception d'un nouveau projet.

**I. Ressources disponibles pour engagement (point 10 de l'ordre du jour)**

27. Le Conseil d'administration examine le document relatif aux ressources disponibles pour engagement (document EB 2004/83/R.15 et additif) et note que le montant total des flux nets de janvier à décembre 2004 est estimé à 522,5 millions de USD, un montant suffisant pour couvrir le coût des propositions soumises à la session en cours, ainsi que les engagements de prêts et de dons approuvés à ce jour. Par conséquent, l'utilisation nette du pouvoir d'engagement anticipé (PEA) en 2004 a été nulle. De plus, en raison du montant exceptionnel des contributions en 2004, le FIDA devrait être en mesure de couvrir un PEA de quelque 55 millions de USD qui serait ainsi déduit du montant reporté du PEA, lequel serait ainsi ramené à environ 276,1 millions de USD au 31 décembre 2004. Il pourrait toutefois s'avérer nécessaire pour 2006 de recourir au PEA pour un montant supplémentaire de 150 millions de USD.

**J. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen (point 11 de l'ordre du jour)**

28. Le Conseil d'administration examine les propositions de projets/programmes ci-dessous:

**a) Afrique de l'Ouest et du Centre**

*Burkina Faso: Programme de développement rural durable*

29. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.16 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera au Burkina Faso un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions sept cent mille droits de tirage spéciaux (10 700 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2044 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

b) **Afrique orientale et australe**

i) *Éthiopie: Programme d'amélioration de la commercialisation des produits agricoles*

30. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.18 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-huit millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (18 200 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2044 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

ii) *Lesotho: Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles*

31. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.19 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Lesotho un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (6 800 000 DTS) venant à échéance le 15 juillet 2044 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

iii) *Tanzanie, République-Unie de: Programme d'appui aux services agricoles*

32. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.20 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République-Unie de Tanzanie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-sept millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (17 050 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2044 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

33. L'Administrateur pour les États-Unis fait savoir qu'il ne peut se joindre à l'approbation par consensus du programme proposé, et que par conséquent il s'abstient.

34. En réponse à un certain nombre d'interrogations quant à l'absence de document d'orientation sur les approches sectorielles, il est confirmé que ce document sera présenté au Conseil d'administration à sa quatre-vingt quatrième session en avril 2005. Le Conseil n'examinera aucune autre proposition concernant les approches sectorielles tant qu'une orientation n'aura pas été approuvée. Il est réitéré au cours de la discussion que l'approche sectorielle tanzanienne n'a pas de soutien budgétaire.

*iv) Zambie: Programme de financement rural*

35. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.21 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Zambie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 250 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 2044 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

36. L'Administrateur pour la Suède fait savoir qu'il ne peut se joindre à l'approbation par consensus du programme proposé, et que par conséquent il s'abstient.

**c) Asie et Pacifique**

*i) Bangladesh: Projet de microfinance pour les agriculteurs marginaux et les petits exploitants*

37. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2004/83/R.22 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République populaire du Bangladesh un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à treize millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (13 400 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 2044 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

*ii) Indonésie: Programme d'autonomisation rurale et de développement agricole dans le Sulawesi central*

38. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.24 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République d'Indonésie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt-deux millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (22 650 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> mars 2015 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

“DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera à la République d'Indonésie un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois cent quarante mille droits de tirage spéciaux (340 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

39. Le Conseil d'administration approuve la proposition de prêt à l'Indonésie, qui n'a pas été négociée avant de lui être soumise, sous réserve que toute modification issue des négociations qui s'écarterait substantiellement des conditions qui lui ont été exposées soit portée à son attention lors d'une session ultérieure et avant la signature de l'accord de prêt correspondant.

*iii) Népal: Programme de foresterie à bail et d'élevage*

40. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.25, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Népal un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (7 150 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2044 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

“DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera au Royaume du Népal, en diverses monnaies, un don équivalant à huit cent quarante mille droits de tirage spéciaux (840 000 DTS) et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

*iv) Viet Nam: Programme décentralisé de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Ha Giang et Quang Binh*

41. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.26, ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République socialiste du Viet Nam un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à seize millions cent mille droits de tirage spéciaux (16 100 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2044 ou avant cette date. Ce prêt, sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

“DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre cent trente mille droits de tirage spéciaux (430 000 DTS), qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

**d) Amérique latine et Caraïbes**

*i) Argentine: Projet de développement rural en Patagonie*

42. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2004/83/R.27 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République argentine un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à treize millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (13 350 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2022, ou avant cette date avec un taux d’intérêt équivalant au taux d’intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

*ii) Brésil: Projet d'appui au développement des microentreprises familiales rurales dans le Nord-Est*

43. Le Conseil d’administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2004/83/R.28 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République fédérative du Brésil un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à quinze millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (15 450 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> septembre 2022 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d’un taux d’intérêt équivalant au taux d’intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

44. Le Conseil d’administration approuve la proposition de prêt au Brésil, qui n’a pas été négociée avant de lui être soumise, sous réserve que toute modification issue des négociations qui s’écarterait substantiellement des conditions qui lui ont été exposées soit portée à son attention lors d’une session ultérieure et avant la signature de l’accord de prêt correspondant.

*iii) Équateur: Projet de développement du couloir central*

45. Le Conseil d’administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2004/83/R.30 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de l’Équateur un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à neuf millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (9 900 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2044 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d’une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l’an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

46. L’Administrateur pour la Suisse fait savoir qu’il ne peut se joindre à l’approbation par consensus du projet proposé, et que par conséquent il s’abstient.

*iv) Guatemala: Programme national de développement rural: régions centrale et orientale*

47. Le Conseil d’administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.31 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Guatemala un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à onze millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (11 350 000 DTS) venant à échéance le 15 février 2025 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d’un taux d’intérêt équivalant à 50% du taux d’intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en

substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

e) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

i) *Algérie: Projet de développement rural des monts des Traras et de Sebaa Chioukh de la Wilaya de Tlemcen*

48. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2004/83/R.32 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République algérienne démocratique et populaire un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (7 900 000 DTS) venant à échéance le 15 septembre 2024 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

ii) *Arménie: Programme de développement économique des zones rurales*

49. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.33 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République d'Arménie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 450 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2044 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

iii) *Jordanie: Projet de gestion des ressources agricoles – Phase II*

50. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2004/83/R.34 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume hachémite de Jordanie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions six cent mille droits de tirage spéciaux (7 600 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> mars 2025 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt égal à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

“DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds fera au Royaume hachémite de Jordanie un don en diverses monnaies d'un montant de cent quarante mille droits de tirage spéciaux (140 000 DTS). Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

iv) *Soudan: Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan*

51. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2004/83/R.35 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Soudan un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-sept millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (17 050 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2044 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

52. La proposition de programme pour le Soudan est approuvée, étant bien entendu que l'accord de prêt ne sera signé qu'une fois que les conditions relatives à un accord de paix global seront remplies, conformément au paragraphe 3 de la résolution 1574 adoptée par Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies en 2004.

53. L'Administrateur pour les États-Unis fait savoir qu'il ne peut se joindre à l'approbation par consensus du programme proposé, et que par conséquent il s'abstient.

**K. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen (point 12 de l'ordre du jour)**

54. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons suivantes.

a) **Don d'assistance technique au titre du guichet mondial/régional (dons) en faveur de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à l'appui de la mise au point d'une approche préventive écologiquement sûre pour la lutte contre le criquet pèlerin**

55. Le Conseil d'administration étudie les informations contenues dans le document EB 2004/83/R.36, et approuve le don en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: que le Fonds, pour financer en partie une aide d'urgence destinée à la mise au point d'une approche préventive écologiquement sûre pour la lutte contre le criquet pèlerin, accordera un don d'un montant maximal de un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

b) **Don d'assistance technique en faveur de la Fondation internationale des peuples du Pacifique Sud pour le programme d'intégration des innovations en matière de développement rural dans le Pacifique**

56. Le Conseil d'administration étudie les informations contenues dans le document EB 2004/83/R.37/Rev.1, et approuve le don en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds, afin de financer en partie le programme d'intégration des innovations en matière de développement rural dans le Pacifique pour une période de trois ans, à compter de 2005 accorde un don d'un montant ne dépassant pas deux millions de dollars des États-Unis (2 000 000 de USD) à la Fondation Internationale des peuples du Pacifique Sud; ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

c) **Don à un pays spécifique pour l'Union des mutuelles d'épargne et de crédit de l'Union des Comores à l'appui du Programme de renforcement des capacités de l'Union des mutuelles d'épargne et de crédit**

57. Le Conseil d'administration étudie les informations contenues dans le document EB 2004/83/R.51, et approuve le don en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que pour financer en partie le Programme de renforcement des capacités de l'Union des mutuelles d'épargne et de crédit, le Fonds fera à l'Union des mutuelles d'épargne et de crédit de l'Union des Comores un don d'un montant équivalant à trois cent cinquante mille dollars des États-Unis (350 000 USD) étalé sur une période de trois ans commençant en janvier 2005, à des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

d) **Don à un pays spécifique accordé au Ministère de l'agriculture du Rwanda pour renforcer la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action pour l'agriculture rwandaise**

58. Le Conseil d'administration étudie les informations contenues dans le document EB 2004/83/R.38/Rev.1, et approuve le don en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds, pour financer en partie le renforcement de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action pour l'agriculture rwandaise, qui débutera en janvier 2005, accordera au Ministère de l'agriculture du Rwanda, un don ne dépassant pas quatre cent mille dollars des États-Unis (400 000 USD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

**L. Activités prévues au titre des projets (point 13 de l'ordre du jour)**

59. Le Conseil d'administration examine le document sur les activités prévues au titre des projets 2004-2005 (document EB 2004/83/R.39) et prend note des renseignements qu'il apporte sur les projets en réserve ainsi que sur les COSOP en préparation et programmés pour 2005.

**M. Rapports financiers (point 14 de l'ordre du jour)**

a) **État des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA**

60. Le Conseil d'administration examine l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2004/83/R.40). Les Administrateurs entendent un exposé oral sur la question, et notent que les instruments de contribution déposés et les versements non assortis d'un instrument de contribution effectués à ce jour représentent 434,6 millions de USD, soit 86% des annonces de contribution. Le montant total des contributions annoncées, y compris les contributions complémentaires, s'élève à 505,4 millions de USD, soit 90,2% des 560 millions de USD fixés comme objectif. Les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution à la sixième reconstitution sont de nouveau invités expressément de le faire dès que possible.

b) **Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2004**

61. Le Conseil d'administration étudie le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2004 (document EB 2004/83/R.41 et additif). Les chiffres mis à jour lui sont présentés oralement. Les Administrateurs notent que le produit net effectif des placements se montait



au total à 80 millions de USD au 31 octobre 2004, ce qui représente un taux de rendement net cumulé de 3,45% pour les dix premiers mois de 2004, soit un chiffre estimatif de 4,14% en données annualisées. Ce résultat soutient avantageusement la comparaison avec l'objectif de 3,5% fixé pour l'année 2004.

62. Les Administrateurs se félicitent des efforts déployés par le Fonds pour atténuer la volatilité du portefeuille de placements en conservant jusqu'à échéance l'équivalent de 400 millions de USD. Suite à l'analyse de différents scénarios de financement, il est décidé de liquider le portefeuille d'actions ainsi qu'une fraction du portefeuille actuel des emprunts d'État et d'investir le produit de ces cessions dans le portefeuille de titres détenus jusqu'à l'échéance. Les Administrateurs estiment que cette mesure contribuera à réduire encore davantage la volatilité du portefeuille. Un rapport faisant le point sur ces opérations sera présenté au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-quatrième session, en avril 2005.

**c) Rapport sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA**

63. Le Conseil d'administration est saisi d'un rapport sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA (document EB 2004/83/R.42), qui contient des informations supplémentaires sur les dépenses à prévoir pour rénover le nouveau bâtiment. Les Administrateurs constatent avec satisfaction que le budget révisé s'établit désormais à 3,4 millions de EUR, soit une baisse de 1 million de EUR par rapport aux estimations présentées en septembre 2004. La proposition qui sera soumise pour approbation à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs reflétera cette nouvelle estimation.

**d) Rapport du Comité d'audit**

64. Le Conseil d'administration examine le rapport du Comité d'audit (document EB 2004/83/R.43) et, sur recommandation du Comité, approuve les *Directives pour la passation des marchés de fournitures, de travaux et de services consultatifs dans le cadre des prêts et dons du FIDA*, avec les changements énumérés au paragraphe 29 du document EB 2004/83/R.43. Il convient à ce propos que la mise en œuvre de ces directives ferait l'objet d'un examen dans trois ans.

65. L'Administrateur pour les États-Unis fait savoir qu'il ne peut se joindre à l'approbation par consensus des directives proposées, et que par conséquent il s'abstient.

**N. Rapport de situation sur le programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain (point 15 de l'ordre du jour)**

66. Le Conseil d'administration examine le rapport de situation sur le programme pilote relatif à la présence sur le terrain (document EB 2004/83/R.44) et se félicite des progrès qui ont permis d'achever la conception des quinze initiatives prévues au total, dont quatre sont maintenant opérationnelles. À propos du débat sur la notion d'«extension virtuelle du FIDA», il est précisé qu'il s'agit avant tout de garantir la participation de tous les acteurs associés à la mise en œuvre des projets appuyés par le Fonds. Au sujet du suivi de ce programme pilote, les Administrateurs conviennent que différentes initiatives présentent un certain nombre de dénominateurs communs, mais qu'il existe aussi des indicateurs spécifiques liés au contexte particulier de chaque pays.

**O. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique) (point 16 de l'ordre du jour)**

67. Le Conseil d'administration examine le rapport de situation sur le programme de reconfiguration des processus (programme de transformation stratégique) (document

EB 2004/83/R.45) et recommande qu'il soit soumis à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs en février 2005.

**P. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, particulièrement en Afrique (point 17 de l'ordre du jour)**

68. Le Conseil d'administration examine le rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, particulièrement en Afrique (document EB 2004/83/R.46) et recommande qu'il soit soumis à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs.

**Q. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (point 18 de l'ordre du jour)**

69. Le Conseil d'administration examine le rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (document EB 2004/83/R.47) et recommande qu'un rapport plus détaillé soit soumis à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs.

**R. Questions diverses (point 19 de l'ordre du jour)**

**a) Mémoire d'accord entre la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en qualité d'administrateur du BioCarbon Fund, et le FIDA concernant la tranche d'activités Gestion des terres arides financée par le BioCarbon Fund**

70. Le Conseil d'administration approuve la recommandation en faveur de la négociation d'un mémoire d'accord entre la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en qualité d'administrateur du BioCarbon Fund, et le FIDA (document EB 2004/83/R.48).

**b) Accord de coopération entre le Fonds international de développement agricole et l'Organisation de coopération et de développement économiques**

71. Le Conseil d'administration approuve la recommandation en faveur de la conclusion d'un accord de coopération entre l'Organisation de coopération et de développement économiques et le FIDA (document EB 2004/83/R.52).

**c) Ordre du jour provisoire et programme des activités de la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs**

72. Le Conseil d'administration prend note du résumé des activités prévues pour la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs (document EB 2004/83/R.49).

**d) Dates des sessions du Conseil d'administration en 2006**

73. Le Conseil d'administration examine le document EB 2004/83/R.50 et approuve les dates de ses sessions de 2006, à savoir:

Quatre-vingt-septième session	Mercredi 19 et jeudi 20 avril 2006
Quatre-vingt-huitième session	Mercredi 13 et jeudi 14 septembre 2006
Quatre-vingt-neuvième session	Mercredi 13 et jeudi 14 décembre 2006

74. Le Conseil approuve également le changement de dates de sa quatre-vingt-cinquième session, qui sera avancée d'une semaine et se tiendra donc les mercredi 7 et jeudi 8 septembre 2005.

e) **Composition du Comité d'évaluation**

75. Le Conseil d'administration approuve la nouvelle composition du Comité de l'évaluation, au sein duquel le Canada sera remplacé par l'Irlande pour le reste du mandat du comité.

f) **Approbation de la diffusion des documents**

76. Le Conseil d'administration approuve la diffusion sur le site Internet du FIDA des documents dont il était saisi à cette quatre-vingt troisième session. Il est convenu que le document EB 2004/83/R.10 et additif contenant le rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance sera publié au plus tard le 15 janvier 2005.



**a**

**IFAD**

**INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT**

**Executive Board – Eighty-Third Session**

Rome, 1-2 December 2004

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE EIGHTY-THIRD SESSION  
OF THE EXECUTIVE BOARD**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA QUATRE-VINGT-TROISIÈME SESSION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 83º PERÍODO DE SESIONES  
DE LA JUNTA EJECUTIVA**

**Member**  
**Membre**  
**Miembro**

**Alternate Member**  
**Membre suppléant**  
**Miembro suplente**

**LIST A**

**Canada**

Charles PARKER  
Counsellor (Development)  
Alternate Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**Ireland**

John Francis COGAN  
Ambassador of Ireland to the  
United Nations Agencies for  
Food and Agriculture  
Rome

**France**

Alain GUILLOUËT  
Ministre Conseiller  
Chef de la Mission économique  
Ambassade de France en Suisse  
Berne

**Belgium**

Philip HEUTS  
Conseiller  
Coopération internationale  
Représentant permanent suppléant  
du Royaume de Belgique  
auprès du FIDA  
Rome

**Germany**

Bernd DUNNZLAFF  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Federal Republic of Germany  
to IFAD  
Rome

**Switzerland**

Lothar CAVIEZEL  
Ministre  
Représentant permanent de la  
Confédération suisse  
auprès du FIDA  
Rome

**Italy**

Augusto ZODDA  
Directeur général  
Affaires générales, personnel et  
processus organisationnels  
Ministère de l'économie et des finances  
Département du Trésor  
Rome

**Austria**

Klaus OEHLER  
Deputy Director  
International Finance Institutions  
Federal Ministry of Finance  
Vienna

**Member  
Membre  
Miembro**

**Alternate Member  
Membre suppléant  
Miembro suplente**

**Japan**

Kazumi ENDO  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**Denmark**

Kristian HØJERSHOLT  
Minister  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of Denmark to IFAD  
Rome

**Netherlands**

Jeroen T.M.G. STEEGHS  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of The Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

**United Kingdom**

Matthew WYATT  
Ambassador of the United Kingdom  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**Sweden**

Ann UUSTALU  
Minister  
Royal Swedish Embassy  
Rome

**Norway**

Margaret SLETTEVOLD  
Minister Counsellor  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

**United States**

David BLOOMGARDEN  
Deputy Director  
Multilateral Development  
Institutions Office  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

**Australia**

**Member**  
**Membre**  
**Miembro**

**Alternate Member**  
**Membre suppléant**  
**Miembro suplente**

**LIST B**

**Kuwait**

Hesham I. AL-WAQAYAN  
Deputy Director-General  
Operations and Disbursement  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

**United Arab Emirates**

Abdulla Ahmed Saeed AL DHANHANI  
Third Secretary  
Embassy of the United  
Arab Emirates  
Rome

**Nigeria**

Gabriel LOMBIN  
Minister  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Nigeria  
to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

**Saudi Arabia**

Bandar AL-SHALHOOB  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative of the  
Kingdom of Saudi Arabia to FAO  
Rome

**Indonesia**

Natigor SIAGIAN  
Assistant Minister for Agriculture  
in charge of International Cooperation  
Department of Agriculture  
Jakarta

**Venezuela**

Rudolf RÖMER  
Vicepresidente de Inversiones y  
Cooperación Internacional  
Banco de Desarrollo Económico y  
Social de Venezuela (BANDES)  
Caracas

**Algeria**

Larbi BOUMAZA  
Directeur d'études  
Direction générale du budget  
Ministère des finances  
Alger



**Member**  
**Membre**  
**Miembro**

**Alternate Member**  
**Membre suppléant**  
**Miembro suplente**

**LIST C**  
**SUB-LIST C1 - Africa**

**Cameroon**

Médi MOUNGUI  
Deuxième Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République du Cameroun  
auprès du FIDA  
Rome

**Sudan**

Mohamed Hassan JUBARA MOHAMED  
Director-General  
International Cooperation and  
Investment Directorate  
Ministry of Agriculture and Forestry  
Khartoum

**Egypt**

Mariam MOUSA  
Minister Plenipotentiary  
for Agricultural Affairs  
Deputy Permanent Representative of the  
Arab Republic of Egypt to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**Mozambique**

Carla Elisa MUCAVI  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Mozambique to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**LIST C**  
**SUB-LIST C2 - Europe, Asia and the Pacific**

**China**

RUI Yuehua  
Deputy Director  
International Department  
Ministry of Finance  
Beijing

**Sri Lanka**

E. Rodney M. PERERA  
Ambassador of the Democratic  
Socialist Republic of Sri Lanka  
to IFAD  
Rome

**India**

Govindan NAIR  
Minister (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of India to the  
United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**Republic of Korea**

SO Man-ho  
Adviser  
Ministry of Agriculture  
and Forestry  
Gyeonggi

**Member  
Membre  
Miembro**

**Alternate Member  
Membre suppléant  
Miembro suplente**

**LIST C  
SUB-LIST C3 - Latin America and the Caribbean**

**Brazil**

Alexandre MEIRA DA ROSA  
Deputy Secretary  
Secretariat of International Affairs  
Ministry of Planning, Budget  
and Management  
Brasilia, D.F.

**Mexico**

Luz Estela SANTOS MALDONADO  
Consejero  
Representante Permanente Alterno  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

**Guatemala**

Ileana RIVERA DE ANGOTTI  
Primera Secretaria  
Encargada de Negocios, a.i.  
Representante Permanente Alternativa  
de la República de Guatemala  
ante el FIDA  
Roma

**Argentina**

Ariel FERNÁNDEZ  
Secretario  
Representante Permanente Alternativo  
de la República Argentina  
ante el FIDA  
Roma

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
À SA QUATRE-VINGT-TROISIÈME SESSION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2004/83/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2004/83/R.1/Rev.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2004/83/R.2	3	Initiative du FIDA pour promouvoir et internaliser l'innovation
EB 2004/83/R.3	4	Programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005
EB 2004/83/R.4 + Corr.1	4	Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005
EB 2004/83/R.5	5	Établissement de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2004/83/R.6	6 a)	Rapport du Président de la cinquième session extraordinaire du Comité de l'évaluation
EB 2004/83/R.7 + C.R.P.1	6 b)	Mandat et règlement intérieur du Comité de l'évaluation du Conseil d'administration
EB 2004/83/R.8	6 c)	Cinquième rapport sur l'état d'avancement de l'Évaluation externe indépendante du FIDA
EB 2004/83/R.9	7	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés: propositions pour l'Éthiopie et le Niger et rapport d'activité pour 2004
EB 2004/83/R.10 + Add.1	8	Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
EB 2004/83/R.11	9 a)	<b>Costa Rica:</b> Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2004/83/R.12	9 b)	<b>Géorgie:</b> Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2004/83/R.13	9 c)	<b>Pays insulaires du Pacifique:</b> Exposé des options et stratégies d'intervention pour la sous-région (SRESOP)
EB 2004/83/R.14	9 d)	<b>Paraguay:</b> Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2004/83/R.15 + Add.1	10	Ressources disponibles pour engagement

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2004/83/R.16 + Add.1 + Sup.1	11 a)	<b>Burkina Faso:</b> Programme de développement rural durable
EB 2004/83/R.18 + Add.1* + Sup.1	11 b) i)	<b>Éthiopie:</b> Programme d'amélioration de la commercialisation des produits agricoles
EB 2004/83/R.19 + Add.1* + Sup.1	11 b) ii)	<b>Lesotho:</b> Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles
EB 2004/83/R.20 + Add.1 + Sup.1	11 b) iii)	<b>Tanzanie, République-Unie de:</b> Programme d'appui aux services agricoles
EB 2004/83/R.21 + Add.1* + Sup.1*	11 b) iv)	<b>Zambie:</b> Programme de financement rural
EB 2004/83/R.22 + Add.1 + Sup.1	11 c) i)	<b>Bangladesh:</b> Projet de microfinance pour les agriculteurs marginaux et les petits exploitants
EB 2004/83/R.24 + Add.1* + Sup.1*	11 c) ii)	<b>Indonésie:</b> Programme d'autonomisation rurale et de développement agricole dans le Sulawesi central
EB 2004/83/R.25	11 c) iii)	<b>Népal:</b> Programme de foresterie à bail et d'élevage
EB 2004/83/R.26 + Add.1 + Sup.1	11 c) iv)	<b>Viet Nam:</b> Programme décentralisé de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Ha Giang et Quang Binh
EB 2004/83/R.27 + Add.1* + Sup.1*	11 d) i)	<b>Argentine:</b> Projet de développement rural en Patagonie
EB 2004/83/R.28 + Add.1* + Sup.1	11 d) ii)	<b>Brésil:</b> Projet d'appui au développement des microentreprises familiales rurales dans le Nord-Est
EB 2004/83/R.30 + Add.1 + Sup.1	11 d) iii)	<b>Équateur:</b> Projet de développement du couloir central
EB 2004/83/R.31 + Add.1* + Sup.1*	11 d) iv)	<b>Guatemala:</b> Programme national de développement rural: régions centrale et orientale

---

\* Anglais seulement

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2004/83/R.32 + Add.1 + Sup.1	11 e) i)	<b>Algérie:</b> Projet de développement rural des monts des Traras et de Sebaa Chioukh de la Wilaya de Tlemcen
EB 2004/83/R.33 + Sup.1	11 e) ii)	<b>Arménie:</b> Programme de développement économique des zones rurales
EB 2004/83/R.34 + Add.1 + Sup.1	11 e) iii)	<b>Jordanie:</b> Projet de gestion des ressources agricoles - Phase II
EB 2004/83/R.35 + Add.1 + Sup.1	11 e) iv)	<b>Soudan:</b> Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan
EB 2004/83/R.36	12 a)	Don d'assistance technique au titre du guichet mondial/régional (dons) en faveur de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à l'appui de la mise au point d'une approche préventive écologiquement sûre de la lutte contre le criquet pèlerin
EB 2004/83/R.37	12 b)	Don d'assistance technique en faveur de la Fondation internationale des peuples du Pacifique Sud pour le programme d'intégration des innovations en matière de développement rural dans le Pacifique
EB 2004/83/R.38 + Corr.1	12 d)	Don à un pays spécifique accordé au Ministère de l'agriculture du Rwanda pour renforcer la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action pour l'agriculture rwandaise
EB 2004/83/R.39	13	Activités prévues au titre des projets 2004-2005
EB 2004/83/R.40	14 a)	État des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2004/83/R.41 + Add.1	14 b)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2004
EB 2004/83/R.42	14 c)	Rapport sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA
EB 2004/83/R.43 <sup>*</sup>	14 d)	Rapport du Comité d'audit
EB 2004/83/R.44	15	Rapport de situation sur le programme pilote relatif à la présence sur le terrain

<sup>\*</sup> Anglais seulement

<b>Cote</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Titre</b>
EB 2004/83/R.45	16	Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)
EB 2004/83/R.46	17	Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, particulièrement en Afrique
EB 2004/83/R.47	18	Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
EB 2004/83/R.48	19 a)	Mémorandum d'accord entre la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), en qualité d'administrateur du BioCarbon Fund, et le Fonds international de développement agricole (FIDA) concernant la tranche d'activités Gestion des terres arides financée par le BioCarbon Fund
EB 2004/83/R.49	19 c)	Ordre du jour provisoire et programme des activités de la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs
EB 2004/83/R.50	19 d)	Dates des sessions du Conseil d'administration en 2006
EB 2004/83/R.51	12 c)	Don à un pays spécifique pour l'Union des mutuelles d'épargne et de crédit de l'Union des Comores à l'appui du Programme de renforcement des capacités de l'Union des mutuelles d'épargne et de crédit
EB 2004/83/R.52	19 b)	Accord de coopération entre le Fonds international de développement agricole et l'Organisation de coopération et de développement économiques
EB 2004/83/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration
EB 2004/83/INF.2/Rev.1		Liste des fonctionnaires du FIDA chargés de la préparation des Exposés des options et stratégies d'intervention par pays/région ainsi que des propositions de prêts, de dons et de réduction de dette présentés à la quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration
EB 2004/83/INF.3		Accord-cadre financier et administratif entre le FIDA et l'Union européenne
EB 2004/83/INF.4		Mémorandum d'accord avec la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH
EB 2004/83/INF.5		Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts

ANNEXE II

<b>Cote</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Titre</b>
EB 2004/83/INF.6		Gouvernance des fonds supplémentaires et complémentaires
EB 2004/83/INF.7		Rapport du Directeur du Bureau de l'évaluation sur l'utilisation de la provision pour imprévus inscrite au budget 2004 du Bureau de l'évaluation
EB 2004/83/INF.8		Programme pilote relatif à la présence sur le terrain 2004-2007 – Notes récapitulatives sur les initiatives
EB 2004/83/INF.9		Liste provisoire des participants à la quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration

# a

## FIDA

### FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

#### Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session

Rome, 1<sup>er</sup>- 2 décembre 2004

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Initiative du FIDA pour promouvoir et internaliser l'innovation
4. Programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005
5. Établissement de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
6. Évaluation
  - a) Rapport du Président de la cinquième session extraordinaire du Comité de l'évaluation
  - b) Mandat et Règlement intérieur du Comité de l'évaluation du Conseil d'administration
  - c) Cinquième rapport sur l'état d'avancement de l'Évaluation externe indépendante du FIDA
7. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
8. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
9. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays/par sous-région (COSOP/SRESOP)
  - a) Costa Rica
  - b) Géorgie
  - c) Pays insulaires du Pacifique
  - d) Paraguay



10. Ressources disponibles pour engagement
11. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
  - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
    - Burkina Faso: Programme de développement rural durable
  - b) Afrique orientale et australe
    - i) Éthiopie: Programme d'amélioration de la commercialisation des produits agricoles
    - ii) Lesotho: Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles
    - iii) Tanzanie, République-Unie de: Programme d'appui aux services agricoles
    - iv) Zambie: Programme de financement rural
  - c) Asie et Pacifique
    - i) Bangladesh: Projet de microfinance pour les agriculteurs marginaux et les petits exploitants
    - ii) Indonésie: Programme d'autonomisation rurale et de développement agricole dans le Sulawesi central
    - iii) Népal: Programme de foresterie à bail et d'élevage
    - iv) Viet Nam: Programme décentralisé de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Ha Giang et Quang Binh
  - d) Amérique latine et Caraïbes
    - i) Argentine: Projet de développement rural en Patagonie
    - ii) Brésil: Projet d'appui au développement des microentreprises familiales rurales dans le Nord-Est
    - iii) Équateur: Projet de développement du couloir central
    - iv) Guatemala: Programme national de développement rural: régions centrale et orientale
  - e) Proche-Orient et Afrique du Nord
    - i) Algérie: Projet de développement rural des monts des Traras et de Sebaa Chioukh de la Wilaya de Tlemcen
    - ii) Arménie: Programme de développement économique des zones rurales
    - iii) Jordanie: Projet de gestion des ressources agricoles – Phase II
    - iv) Soudan: Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan
12. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen
  - a) Don d'assistance technique au titre du guichet mondial/régional destiné à l'élaboration d'une approche préventive écologiquement sûre de la lutte contre le criquet pèlerin
  - b) Don d'assistance technique pour le programme d'intégration des innovations en matière de développement rural dans le Pacifique
  - c) Don à un pays spécifique pour l'Union des mutuelles d'épargne et de crédit de l'Union des Comores à l'appui du programme de renforcement des capacités de l'Union des mutuelles d'épargne et de crédit
  - d) Don à un pays spécifique accordé au Ministère de l'agriculture du Rwanda pour renforcer la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action pour l'agriculture rwandaise

13. Activités prévues au titre des projets
14. Rapports financiers
  - a) État des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
  - b) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2004
  - c) Rapport sur les dépenses extraordinaires pour le nouveau siège du FIDA
  - d) Rapport du Comité d'audit
15. Rapport de situation sur le programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain
16. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)
17. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, particulièrement en Afrique
18. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
19. Questions diverses
  - a) Mémoire d'accord entre la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en qualité d'administrateur du BioCarbon Fund, et le FIDA concernant la tranche d'activités Gestion des terres arides financée par le BioCarbon Fund
  - b) Accord de coopération entre le Fonds international de développement agricole et l'Organisation de coopération et de développement économiques
  - c) Ordre du jour provisoire et programme des activités de la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs
  - d) Dates des sessions du Conseil d'administration en 2006
  - e) Composition du Comité d'évaluation
  - f) Approbation de la diffusion des documents

